Esa l'intéressé le 12/4/63

Alsacien-Lorrain réintégré de plein droit dans la nationalité française en vertu du § 1er de l'annexe à la Section V du traité de paix.

N° 1027
de la Nomenclature générale.

MODÈLE N° 12 *bis*.
(Instruction du 8 juin 1911.)

FEUILLET MATRICULE.

Nom : Viot

Prénoms : Victor

Surnoms :

Subdivision d'origine : SARREBOURG
Classe : 1917

N° Mle du recrutement : 713

Classe de mobilisation :

Bureau de recrutement d'abord METZ
N° à la liste matricule : 965

Bureau de recrutement d'
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement d'
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement d'
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement d'
N° à la liste matricule :

ETAT CIVIL.

Né le 30 Nov. 1897, à Vergaville, canton de Dieuze, département de la Moselle, résidant à Vergaville canton de Dieuze, département de la Moselle profession de ouvrier au ch. de fer, fils de Eugène et de Adèle Evrard, domiciliés à , canton d , département d

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux . Yeux .
Front : inclinaison , hauteur .
largeur . Nez : dos , base , hauteur , saillie , largeur .
Visage
Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1m cent. Taille rectifiée : 1m cent.
Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Inscrit sous le n° de la liste du canton d
Classé dans la ° partie de la liste en 19 .
Classé dans la ° partie de la liste en 19 .
Classé dans la ° partie de la liste en 19 .

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

Certificat de bonne conduite.
Accordé
Refusé.

CORPS D'AFFECTATION		NUMÉRO D'INCORPORATION.
Armée active.	26e R.I.	
	151e R.I.	
	C.M.I. N° 205	
	— de — 203	
Disponibilité et	— de — 201	
	Sans affectation	

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

affecté au titre des réserves au 26e R.I. le 10-9-1920. affecté au 151e R.I. le 28-3-1923. affecté au C.M.I. N° 205 le 1-12-1928. affecté au C.M.I. N° 203 le 1-5-1929. affecté au C.M.I. N° 201 le 20-2-1931. classé sans affectation le 15-4-1935. affecté au C.M.I. N° 204 (R.R.P. 202) le 5-9-1935. affecté au C.M.I. 206 le 20-11-1936. Passé par changt de domicile dans la subdon de Metz le 19-9-1938. Affecté au Cen Infie N 06 RR le 29-10-1938.
Rappelé à l'activité le 2.9.1939 Affecté au 68e R.I.R. Arrivé au corps le 3.9.39

Fait prisonnier à Langres le 15.6.40 - libéré le 2.8.40 par les autorités allemandes en qualité d'Alsacien-Lorrain - Démobilisé le 18.10.45 par le C.D. de Metz p/c. du 2.8.40 (rég.) - Dégagé de toutes obligations militaires le 15.2.45 -

PÉRIODES D'EXERCICES

au du au .

Guerre. — 22-435-J. 32076-36.

Esa à l'intéressé le 12/4/63

Alsacien-Lorrain réintégré de plein droit dans la nationalité française en vertu du § 1er de l'annexe à la Section V du traité de paix.

N° 1027
de la Nomenclature générale.

MODÈLE N° 12 *bis*.
(Instruction du 8 juin 1911.)

FEUILLET MATRICULE.

Nom : Viot

Prénoms : Victor

Surnoms :

Subdivision d'origine : SARREBOURG
Classe : 1917

N° Mle du recrutement : 713

Classe de mobilisation :

Bureau de recrutement de ~~METZ~~
N° à la liste matricule : ~~965~~

Bureau de recrutement de
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement de
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement de
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement de
N° à la liste matricule :

Bureau de recrutement de
N° à la liste matricule :

ETAT CIVIL.

Né le 30 Nov. 1897, à Vergaville, canton de Dieuze, département de la Moselle, résidant à Vergaville canton de Dieuze, département de la Moselle

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux . Yeux .
Front : inclinaison , hauteur .
largeur . Nez : dos , base , hauteur , saillie ,
largeur .
Visage
Renseignements physionomiques complémentaires :
Taille : 1m cent. Taille rectifiée : 1m cent.
Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Inscrit sous le n° de la liste du canton d
Classé dans la ° partie de la liste en 19 .
Classé dans la ° partie de la liste en 19 .
Classé dans la ° partie de la liste en 19 .

Certificat de bonne conduite.
Accordé
Refusé.

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

affecté au titre des réserves au 26e R.I. le 10-9-1920. affecté au 151e R.I. le 28-3-1923. affecté au C.M.I. N° 205 le 1-12-1928. affecté au C.M.I. N° 203 le 1-5-1929. affecté au C.M.I. N° 201 le 20-2-1931. classé sans affectation le 15-4-1935. affecté au C.M.I. N° 204 (R.R.P. 202) le 5-9-1935. affecté au C.M.I. 206 le 20-11-1936. Passé par changt de domicile dans la subdon de Metz le 19-9-1938. Affecté au Cm Infie N° 66 RR le 29-10-1938.
Rappelé à l'activité le 2-9-1939 Affecté au 68e R.R. Arrivé au corps le 3-9-39
Fait prisonnier à Langres le 15.6.40 - libéré le 2.8.40 par les autorités allemandes en qualité d'Alsacien-Lorrain - Démobilisé le 18.10.45 par la C.D. de Metz p/c. du 2.8.40 (rég.) - Dégagé de toutes obligations militaires le 15.2.45 -

CORPS D'AFFECTATION		NUMÉRO D'INCORPORATION.
Armée active.	26e R.I.	
	151e R.I.	
	C.M.I. N° 205	
	— d° — 203	
	— d° — 201	
Disponibilité et 1re réserve.	Sans affectation	
	C.M.I. N° 204	
	— d° — 206	
	Cm Infie N° 66 RR	25-10-88
2e réserve.		

CAMPAGNES.

G/l'Allemagne	du 3.9.1939
Zône des Armées CD	au 14.6.1940
Captivité	du 15.6.1940
CS	au 1.8.1940

Guerre. — 22-435-J. 32076-36.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (*suite*).

Date du passage dans :

la disponibilité : .....

la 1re réserve : .....

la 2e réserve : .....

Date de la libération du service militaire : .....

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial.

CAMPAGNES.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

BLESSURES ET CITATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			D. Domicile. R. Résidence.
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	
19-9-1938	Remilly Carrière N°1	Metz	D.
1.4.1963	Bazoncourt-Mailly par Lemud-Remilly		

DÉCORATIONS.	Certifié exact, à SARREBOURG le 18-10-1938 Le Commandant de recrutement,	Certifié exact, à ..... le ..... Le Commandant de recrutement,	Certifié exact, à ..... le ..... Le Commandant de recrutement,	Certifié exact, à ..... le ..... Le Commandant de recrutement,	Certifié exact, à ..... le ..... Le Commandant de recrutement,	Certifié exact, à ..... le ..... Le Commandant de recrutement,	Certifié exact, à ..... le ..... Le Commandant de recrutement,